Aurillac, le 23 juin 2023

Monsieur le proviseur,

Nous soussignés, professeurs de mathématiques au lycée Monnet-Mermoz à Aurillac, tenons à vous informer que nous ne signerons pas le pacte enseignant/CPE/PsyEN.

– Parce que nous refusons le travail supplémentaire contraint pour augmenter nos rémunérations notoirement insuffisantes, nous exigeons une revalorisation sans contreparties après des années de perte de pouvoir d'achat qui pèsent lourdement sur notre quotidien et sur l'attractivité de nos métiers.

– Parce que nous refusons un alourdissement de notre charge de travail sous cette forme contractualisée (pacte) alors que notre durée de travail actuelle médiane est de 43 heures hebdomadaires (+3h par rapport aux autres cadres de la fonction publique) selon les propres données du ministère (note d'info DEPP n°22.30 oct 2022).

– Parce que, fondamentalement attachés à notre statut, nous refusons d'entrer dans une logique contractuelle incompatible avec l'autonomie professionnelle nécessaire à la réalisation de nos missions au service des usagers. Le pacte organise une forme de service d'astreinte qui va considérablement contraindre l'exercice de notre métier au quotidien. Cette logique de contractualisation va à l'encontre de notre statut et du salaire à la qualification reposant sur des concours qui libèrent les agents publics de la pression du contrat et de la subordination qu'elle engendre.

– Parce que nous rejetons le chantage qui consiste à conditionner à la signature du pacte, la mise en place de projets, la possibilité d'aider et d'accompagner nos élèves voire d'obtenir des demi-groupes. Ce qui faisait partie intégrante de nos services au sein de la DHG et ce qui doit toujours y rester.

– Parce que les remplacements au débotté imposés par le pacte relèvent d'une tromperie dont nous refusons d'être les complices : faire croire aux parents et à l'opinion publique qu'un cours peut s'improviser, que les enseignants sont interchangeables du jour au lendemain et qu'ainsi les carences de recrutement seraient comblées.

– Parce que le pacte est un outil de management permettant la mise en place de contre-réformes contestées en collège, en LP, au LGT, sur l'orientation ou le SNU qui sont à l'opposé de notre ambition de faire réussir tous les élèves.

Fondamentalement, le pacte va à l'encontre de ce qui fait la valeur de notre métier : un enseignement de qualité, fondé sur des progressions réfléchies et sur la construction d'une relation pédagogique ambitieuse dans un collectif de travail solidaire.
Nous exigeons une réelle revalorisation salariale, une amélioration de nos conditions de travail qui passeront nécessairement par une réduction des effectifs par classe, et globalement plus de personnels qualifiés dans nos établissements auprès des élèves avec une programmation des recrutements de personnels enseignants, de vie scolaire, d'orientation, d'infirmières et d'assistants sociaux.

Soyez assuré, Monsieur le proviseur de notre attachement au service public d'Education.

Jean-Damien CHAUMAT, Patrice CIGAL, Stéphanie GASTAL, Patrick DE GIOVANNI,
Pierre LASCOUMES, Denis LOUBIERE, Jérôme MATHIEU, Valérie MAZARGUIL, Nathalie SOBELLA